—— *Saint-Sépulcre.* — Demain, dimanche, à l'issue de la grand'messe, aura lieu la procession. A partir du lundi 18, jusqu'au dimanche 24, tous les matins, de 6 heures à 8 heures, le Saint-Sacrement sera exposé. Tous les soirs, à 6 heures, salut avec procession.

—— *Saint-Joseph.* — Demain, dimanche, la procession du Saint-Sacrement aura lieu dans l'église. Chaque jour du mois de juin a lieu à six heures trois quarts, l'exercice du mois du Sacré-Cœur.

La Congrégation des Enfants de Marie comprendra désormais trois sections: 1° La section du patronage Sainte-Marie; 2° la section du patronage des Saints-Anges; 3° la section des Enfants de Marie qui ne font partie d'aucun patronage. Une réunion générale des trois sections aura lieu le troisième dimanche de chaque mois, après les vêpres de deux heures trois quarts. La prochaine réunion aura lieu demain dimanche 17 juin. Toutes les Enfants de Marie résidant sur la paroisse et toutes celles qui ont été reçues dans les patronages de la paroisse, y sont invitées.

—— *Sacré-Cœur.* — Dimanche 17 juin, à la messe de sept heures, grand pèlerinage des tertiaires de Saint-François et des catholiques (hommes et jeunes gens) de toutes les paroisses de Roubaix. La messe des hommes n'aura lieu que dans la paroisse du Sacré-Cœur. — Le lundi 18 juin, à huit heures et demie, pèlerinage du pensionnat des Sœurs de la Sainte-Union. La messe sera célébrée par M. le chanoine Vassart, aumônier du pensionnat. Chant par l'assistance et allocution par le prédicateur de la neuvaine. A l'issue du salut du mardi 19 juin, commencera l'adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement, par les membres de l'Adoration et de la Communion réparatrice, jusqu'à dix heures du soir et à partir de dix heures par le clergé de la paroisse, les confrères du Saint-Sacrement et les membres du Tiers-Ordre de Saint-François.

—— *Saint-Jean-Baptiste.* — Dimanche, à la messe de six heures, deuxième communion des enfants qui ont fait leur première communion cette année.

Les hommes et les jeunes gens sont invités à faire leur communion mensuelle à l'église du Sacré-Cœur. — Le soir, à cinq heures trois quarts, pèlerinage de la paroisse à Saint-Antoine de Padoue.

—— *Saint-Antoine de Padoue.* — Dimanche 17, à six heures trois quarts, messe de pèlerinage de la Fraternité des Sœurs du Tiers-Ordre de Roubaix. Communion générale. Instruction par M. l'abbé Mansuet. A midi, messe de pèlerinage pour les œuvres d'hommes et de jeunes gens de la paroisse Sainte-Elisabeth, de Roubaix. Les chants par la Société chorale de Sainte-Elisabeth. — A trois heures, vêpres solennelles chantées par la Société chorale de Saint-Antoine. Bénédiction de la statue de Saint-Gohard. Panégyrique du saint par M. l'abbé Huart, vicaire de Notre-Dame. Pèlerinage de la paroisse du Sacré-Cœur de Mouvaux. — A cinq heures, pèlerinage de la paroisse Sainte-Elisabeth. Les chants par la Société chorale des jeunes filles de cette paroisse. — A cinq heures trois quarts, pèlerinage de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Roubaix. Les chants par la Société chorale des jeunes filles de cette paroisse.

—— *Chapelle des Carmélites.* — Dimanche 17 juin, le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. Messe basse à 7 heures, messe chantée à 8 heures. Le soir, salut à 5 heures. — Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

WATTRELOS. — *Saint-Marlou.* — Comme de coutume, à l'occasion de la procession du Très-Saint-Sacrement, l'heure des offices a été changé. La première messe sera dite à cinq heures, et la dernière, la grand'messe, à dix heures, suivie de la procession, qui suivra l'itinéraire habituel.

CROIX. — La procession solennelle du Très-Saint-Sacrement aura lieu dimanche prochain à quatre heures, avec la même organisation que les années précédentes. Les deux paroisses de la ville se réuniront dans le magnifique parc de M. Prouvost-Dehau; la *Grande-Harmonie* prêtera son concours à cette fête. Les divers groupes et associations entreront par la propriété de M. Dellouse, rue de la Duquenière; les cartes d'entrée seront rigoureusement exigées au contrôle, on pourra s'en procurer samedi et dimanche matin aux sacristies des deux paroisses.

LANNOY. — Les Lannoyens ont encore le précieux avantage de voir se dérouler dans leurs rues les processions de la Fête-Dieu. Ils ont préparé trois reposoirs devant lesquels tous les groupes viendront se masser pour y recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement. Comme les années précédentes, la Musique municipale prêtera son concours durant la cérémonie.

La grand'messe sera chantée dimanche, à neuf heures et demie. Tous les paroissiens sont invités à décorer de leur mieux la façade de leur demeure, en y faisant flotter leurs bannières et leurs drapeaux.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN DE CAMBRAI A LOURDES. — Le pèlerinage diocésain de Cambrai à Lourdes partira le 26 août, pour être de retour le 1er septembre.

Carmaux (Tarn), 30 juin 1905. — Les malaises dont je souffrais depuis longtemps, **maux de tête, insomnie, manque d'appétit,** ont disparu depuis que je prends vos excellentes Pilules Suisses. Je ne suis plus arrêté maintenant dans mon travail. Etienne **Costes** (Sig. lég.). Société Hertzog, 28, rue Grammont, Paris. 4951d

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 15 juin

Présidence de M. Sée, vice-président

UN INCIDENT AU PALAIS DE JUSTICE. — Il y a quelques semaines, alors qu'on jugeait devant le Tribunal correctionnel de Lille un certain nombre de manifestants arrêtés au cours d'incidents d'inventaires, un fait regrettable se produisit. M. Louis Musin, employé de commerce à Saint-André, qui venait pour voir comparaître son frère, inculpé dans l'une de ces affaires et à qui les agents refusaient l'entrée de la salle, s'écria dans le couloir: « On voit bien que les magistrats n'ont pas le courage de leurs actes! Ce sont des lâches! »

M. Musin est donc moulpé d'outrages à des magistrats. Me Pavot, son avocat, demande le renvoi de l'affaire qui, dit-il, est comprise dans le projet d'amnistie. Le Tribunal estime que non. M. Musin, faisant défaut, est condamné à 3 jours de prison.

JEUNES VOLEURS. — Deux gamins, l'un de 7 ans, Louis Denys, l'autre de 9 ans, Camille Vanfleteren, tous deux habitant à Wattrelos, ont dérobé des poulies et des roulettes au préjudice de la Compagnie du chemin de fer du Nord. Le jeune Denys, en raison de son très jeune âge, a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu et n'est pas poursuivi. Seul, Camille Vanfleteren est poursuivi.

Après plaidoirie de Me Diligent, le Tribunal décide de le rendre à ses parents.

La vogue est à l'AMIDON REMY en paquets de 1 kil. 4120

NOUVELLES MILITAIRES

LE 110e A SISSONNE. — Le 110e d'infanterie stationnera au camp de Sissonne du 13 au 29 juillet, il quittera les garnisons de Dunkerque et Bergues le 3 juillet pour rentrer le 8 août.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Trouvailles.* — M. Henri Lemaire, rue de Flandre, 10, a trouvé, mardi matin, rue Daubenton, un coupon de satinette et un carton de boutons. — M. Emile Decrème, rue Archimède, cour Losfeld, 4, a trouvé, rue du Collège, une montre en acier pour dame. — L'agent de police Carrette a trouvé, rue Buffon, une broche en métal, contenant une photographie.

—— *Syndicat des Typographes.* — La réunion mensuelle a lieu demain à quatre heures précises de l'après-midi, salle Lecrenier.

—— *Fanfare des Arts.* — Samedi soir, répétition générale suivie d'une réunion de Commission.

—— *Esperanto.* — Mardi prochain, à huit heures, réunion, 28, rue Pauvrée. Ordre du jour: Communication importante au sujet d'une prochaine conférence. Cours: 33e thème de l'Exercado.

—— *Cercle Moderne.* — Section chorale mixte: Ce soir, à huit heures trois quarts, répétition générale. Dimanche, départ du local à deux heures et demie.

—— *Club Moderne.* — *Brasserie des Orphéonistes.* — Chorale mixte: Ce soir, à huit heures trois quarts, répétition des chœurs à l'étude. Demain dimanche, visite au président d'honneur. Départ à trois heures.

—— *Cercle Alexandre Dumas.* — Ce soir, à huit heues et demie, répétition à l'Hippodrome.

—— *Cœcilia Roubaisienne.* — Ce soir, à neuf heures, répétition à l'Hippodrome.

—— *Fédération des Syndicats de l'Industrie Roubaisienne.* — Syndicat des ouvrières des industries textiles réunies de Roubaix. Bureau de placement gratuit, rue de la Paix, 22, dimanche de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

—— *Cercle Artistique de Roubaix* (25, rue Richard-Lenoir). — Le Comité a décidé d'offrir à ses membres (hommes et dames), un voyage absolument gratuit. Le but choisi est Dunkerque et la date les 5 et 6 août prochains. Les parents qui désireraient y prendre part et profiter des avantages peuvent s'adresser à M. Dranoël, rue du Bassin, 13 (fort Vancouteryve), Tourcoing, qui leur fournira tous les renseignements nécessaires.

—— *Orphéon du Sacré-Cœur.* — La Commission a été renouvelée comme suit: président, MM. Lucien Hespel; vice-président, Louis Codron-Lejeune; porte-drapeau, Romuald Deffrennes; chef, Collin; secrétaire, Leroy-Barbry; trésorier, Emile Tiberghien-Lerat; commissaires, Decornet et H. Desboavrin. — Les personnes désireuses de faire partie de cette nouvelle société sont priées de s'inscrire chez MM. E. Tiberghien, gaînerie du *Sacré-Cœur*; Leroy-Barbry, *Brasserie du Coq*, tous deux place d'Andennerie; Decornet, angle de la Grande-Rue et du boulevard de Strasbourg.

WATTRELOS. — *Musique des « Enfants de la Lyre ».* — Il est rappelé aux musiciens qu'il y aura aujourd'hui samedi à 8 heures 1/2 du soir, répétition générale.

CORSAGES -GRAND CHOIX- **A LA PALME** 24, r. de la Gare, Roubaix 4107

TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

La traction des grosses charges

Roubaix, le 15 juin 1906.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

L'intersection des rues du Grand-Chemin, de l'Hospice, du Bois et Saint-Georges présente, tout le monde le sait, une surface restreinte pour un des points de la ville où la circulation est des plus actives.

Jeudi, à huit heures et demie du matin, un triqueballe attelé de deux chevaux et traînant une énorme pièce de machine, débouchait de la rue du Bois, pour prendre la direction de la Grande-Place. Le poids considérable que l'attelage avait à traîner nécessitait de sérieux efforts de traction et un moment, on put craindre un accident, car tout le monde se gara avec une précipitation que légitimait le danger; le signataire de cette lettre, très exposé, ainsi que deux autres passants, put, avec ceux-ci, se réfugier à temps dans un couloir dont la porte était heureusement ouverte.

Certes, le conducteur ne peut être mis en cause, car toute son attention était à son équipage, et un triqueballe est si peu facile à diriger... Mais ne pourrait-on pratiquer à Roubaix ce qui se fait dans maintes villes populeuses de France et de l'étranger, c'est-à-dire ne permettre que la nuit le passage de véhicules dangereux dans les artères où les passants sont nombreux pendant toute la journée? La sécurité publique y gagnerait.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur, mes bien respectueuses salutations.

Un récalcitrant contre l'écrasement.

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

Un millionnaire de Leers. — 1. Oui; 2. Voyez M. le Juge de paix de Lannoy. —— *Un père intéressé.* — Trois ans, à moins d'une mesure de bienveillance à leur égard, du ministre de la Guerre. —— *A.L.T.* — Il n'y a plus de devancement d'appel, il n'existe que des engagements de trois ans. —— *Pas de chance.* — 1. Non; 2. et 3. Voir articles 54 et suivants de la loi du 21 mars 1905, concernant les engagements; 4. Non. —— *L.J. D.D.* — 2. Non; 3. Ancienne loi. —— *A.G.* 191. — 1. Il peut solliciter un changement d'affectation; 2. Non; 3. et 4. Cela n'est pas indispensable; 5. et 6. Elle est unifiée; 7. Oui. —— *G.P.* 2. — Pour deux années. —— *X.V.D.* — Vous devez avoir un tuteur légal à moins d'émancipation. —— *Léon L... Tourcoing.* — 1. Pour être incorporé cette année, il faut avoir passé le Conseil de révision; 2. et 3. Rien à faire. —— *A.V.O.* — Oui, pendant deux ans. —— *A.D.* 15. — Nous ne comprenons pas votre demande. —— *Moulin de Caster.* 99. — 1. Vous devez adresser une demande de sursis, en exposant votre cas, à M. le général commandant la subdivision, à Lille. Faire légaliser votre signature à la Mairie. 2. et 3. Cette demande doit être faite au moins 20 jours à l'avance pour être avisé en temps utile. —— *Létlaer Désiré.* — 1. Non; 2. Voyez à la gare. Adressez-vous à la Mairie, pour les pièces à fournir, car si vous étiez admis, le voyage serait gratuit. —— *Emilie B.* — Il sera statué définitivement sur leur sort l'an prochain.

Dufenoard 3. — Voyez les Annuaires; il ne nous est pas possible de recommander plutôt telles ou telles maisons. —— *A. D.* 177. — Adressez-vous à un pharmacien. —— *A. D.* 33. — Oui, en indiquant le dépôt fait de vos statuts et la date de ce dépôt. —— *Jean* 33. — Non, il faut le prendre simultanément dans les deux pays. —— *Un pécheur wattrelosien.* — Le 17 juin. Aucun droit et aucune déclaration. —— *Un ouvrier honnête* 8. — Le 17 juin.

Rémi Hoeck. — Le carrousel est identique au carrousel ordinaire, sauf que les concurrents sont en voiture au lieu d'être à cheval. Celui qui a recueilli le plus d'anneaux est le gagnant. —— *C. E. Mon.* — Le tirage de la Pouponnière a bien eu lieu; nous ne connaissons pas l'autre loterie. —— *F. D. W.* — Le tirage de la loterie de Chambéry a été ajourné. —— *A. B.* 1834. — Même réponse qu'aux précédents. —— *L. F. A. D.* — Dimanche 17 juin.

CONCERTS ET SPECTACLES

ROUBAIX. — CONCERTS PUBLICS. — Voici le programme des concerts publics qui seront donnés par la *Grande Fanfare*, le dimanche 17 juin, de 4 à 6 h. 1/2 du soir, au Parc de Barbieux, et le jeudi suivant, boulevard Gambetta, près de la Fontaine des Trois-Grâces:

PREMIÈRE PARTIE. — 1. *Ali-Baba*, allégro militaire, (L. Moerman). — 2. *Jeanne Maillotte*, ouverture (Reynaud). — 3. *Un jour d'été en Norvège*, fantaisie pastorale (Wilmers).

DEUXIÈME PARTIE. — 1. *Carmeneita*, fantaisie pour bugle, soliste M. Henri Petit (H. Gadenne). — 2. *Marche aux Flambeaux* (Meyerbeer). — 3. *Rosa*, scottisch (Igodt). — 4. *Mosaïque sur la Fille du Régiment* (Donizetti).

ROUBAIX. — *Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français.* — Voici le programme du concert du dimanche 17 juin 1906, à l'*Hospice civil*, rue de l'Hospice, de onze heures à midi:

1° *Marche de l'Armée française au Tonkin* (Desormes); 2° *Si j'étais Roi* ouverture, (Adam); 3° *Valence*, boléro (Rouverolis); 4° Ballet de *Faust* (1re et 2e partie) (Gounod); 5° *Ponte Symphonique*, polka imitative, (Vincent); 6° Défilé avec tambours et clairons (Ruhart).

TOURCOING. — L'« *Imperator* » *à la Brasserie des Familles.* — C'est ce soir, samedi, à huit heures et demie, qu'auront lieu à la *Brasserie des Familles*, les débuts du merveilleux cinématographe *Imperator*, à qui son succès universel a valu le titre bien mérité de roi des cinématographes. Nous avons eu le privilège d'assister hier soir à la répétition générale de cette merveilleuse attraction et nous pouvons assurer des maintenant que le spectacle de l'*Imperator* sera très goûté à Tourcoing. D'ailleurs, M. Lebel, l'aimable directeur n'a rien négligé pour satisfaire le public. Les vues nouvelles et inédites qui se déroulent sur un immense écran sont d'une netteté et d'une fixité absolue. Citons entre autres: *Un incendie à Toronto*, saisissant de vérité; *La dernière sorcière*, vue remarquable; *La peine du talion*, grande féerie en couleurs; *La poule aux œufs d'or*, d'une rare beauté; *L'honneur d'un père*, scène d'une émotion poignante. Il y a en outre des vues comiques, capables de faire rire les mélancoliques. Quant aux vues parlantes, c'est merveilleux, nous entendrons Polin, Mercadier, Galipaux, dans leur répertoire et chantant en perfection. Mais ne soyons pas trop indiscrets et restons-en là, afin de ménager des surprises aux Tourquennois. Location à la *Brasserie des Familles*, de deux heures à cinq heures. Matinées à trois heures, dimanche, lundi et jeudi; même spectacle que le soir à huit heures et demie. Tous les vendredis, relâche.

PALAIS D'ÉTÉ, rue Wattinne, Tourcoing. — **Dimanche 17 juin, à 5 heures. Nouvelle troupe. Concert et attractions sensationnelles. A 9 heures et à 11 heures, Idéal Cinéma. Toutes vues nouvelles.** 4973d

Épicerie Félix Potin, Tourcoing

MENU DU DIMANCHE 17 JUIN 1906

Téléphone 12.60

Bouchées à la Reine	**0 fr. 30**
Tête de veau tortue	**1 fr. 50**
Filet de bœuf Périgueux	**1 fr. 75**
Cigot de pré salé côte d'azur	**1 fr. 25**

4975d

L'AGRANDISSEMENT DE L'ASILE D'ALIÉNÉES DE BAILLEUL

Le ministre de l'Intérieur fait, dit-on, étudier une réorganisation complète du service médical à l'asile d'aliénées, en raison de l'accroissement de la population des malades indigentes et de l'augmentation du nombre des pensionnaires.

L'établissement sera divisé en deux sections bien distinctes: l'asile d'aliénées, où seraient traitées les malades indigentes, et la maison de santé, où seraient traitées les dames pensionnaires.

A la tête de chacune des deux sections serait placé un médecin en chef, aidé par un médecin adjoint et deux internes en médecine, tous spécialistes. Les méthodes de traitement les plus récentes y seraient employées.

Cette innovation entraînera la construction de pavillons nouveaux, dont plusieurs sont, dit-on, sur le point d'être édifiés.

Lundi 18 et Mercredi 20 Juin, VENTE-RÉCLAME aux Galeries Lilloises: BAS 6f à jours ou satiné jours, noir ou cuir, 1 fr. 49 4962d

NORD

LES BANDITS D'HAZEBROUCK

Les aveux d'Abel Pollet. — Encore une arrestation

Au cours d'un interrogatoire subi hier après-midi, Abel Pollet a reconnu sa participation dans la plupart des crimes et des vols qui sont à la charge de la bande dont il est considéré comme le chef. Cette participation, il ne la décline que pour le crime de Saint-Venant.

Abel Pollet n'a pas opposé la défense énergique qu'on supposait devoir rencontrer chez lui; son attitude a été très humble. Avant de passer ses aveux, il s'est informé s'il devait s'attendre à ce qu'il eût la tête tranchée. Il reçu naturellement une réponse évasive et de nature à l'inciter à entrer dans la voie des aveux.

L'enquête poursuivie par la gendarmerie de Lillers sur le crime de Saint-Venant, a permis de recueillir un témoignage intéressant tant par la netteté des déclarations que par la vivacité des souvenirs; c'est celui d'une dame Bouches, ménagère, demeurant actuellement à Busnes, et qui habitait, à l'époque du meurtre de Rosine Bécart, au hameau du Bas-Hamel, une maison distante d'environ cinquante mètres de celle où s'est déroulé le crime.

Sur la présentation des photographies, elle a reconnu Abel Pollet, Vromant, Brabants et Bartholozzi, pour ces individus étrangers au pays dont la présence avait été signalée.

En vertu d'un mandat d'amener décerné par M. Boudry, juge d'instruction, Alfred Dehouck, âgé de 32 ans, demeurant au hameau du Sec-Bois, à Vieux-Berquin, journalier et fraudeur, a été arrêté et conduit à la prison d'Hazebrouck.

Dehouck est marié et père de quatre enfants. Avec Abel Pollet, Auguste Pollet, Canut Vromant, il serait l'auteur de la tentative d'assassinat dont a été victime Mlle Appourchaux, de Merville, le 1er avril 1905.

PAS-DE-CALAIS

UN VIEILLARD ÉCRASÉ A COURRIÈRES. — Le train de voyageurs passant en gare de Courrières, vendredi, vers midi 30, venait de quitter cette gare lorsque, soudain, le mécanicien vit un individu qui longeait la voie de service se jeter sur les rails. Aussitôt, il renversa sa vapeur; mais lorsqu'il stoppa, sa locomotive avait écrasé un vieillard de 70 ans, nommé Philippe Racary. On attribue ce suicide à des chagrins intimes.

CHOCOLAT-LOUIT **appréciez la qualité** 1064

SOMME

UNE MUTINERIE à la PRISON D'ABBEVILLE

Abbeville, 15 juin. — Un incident grave vient de se produire à la prison de notre ville, où sont détenus, en attendant leur transfert à Amiens, pour les prochaines assises, plusieurs des manifestants arrêtés, à la suite des émeutes qui ont récemment amené l'incendie et le pillage de l'usine Ricquier, à Fressenneville.

Les prisonniers ont appris, on ne sait comment, qu'ils allaient probablement bénéficier de l'amnistie annoncée dans la déclaration ministérielle, et aussitôt ils ont chanté la *Carmagnole* et l'*Internationale*. Ils ont insulté et menacé leurs gardiens, et ceux-ci, impuissants à ramener le calme, ont dû prévenir le parquet.

Les magistrats se sont rendus à la prison, où ils ont constaté qu'il s'agissait d'une véritable mutinerie. Pour la réprimer, il a fallu sévir énergiquement contre la plupart des détenus, et ce n'est qu'à grand peine qu'on a pu rétablir l'ordre.

UN TRAIN POUR LES PÊCHEURS A LA LIGNE

Le Syndicat des pêcheurs à la ligne du Nord informe ses sociétaires que, à la suite de pressantes démarches, et avec son appui pécuniaire, la Compagnie du chemin de fer du Nord mettra, en retour, les dimanches et fêtes, à partir du 17 juin jusqu'au 30 septembre inclus, un train dit des Pêcheurs, qui quittera Berguette à 7 h. 46 soir, desservira Saint-Venant à 7 h. 55, Calonne 8 h. 02, Merville 8 h. 07, Lestrem 8 h. 14, La Gorgue 6 h. 20, Laventie 8 h. 28, Sailly 8 h. 33, Bac-Saint-Maur 8 h. 38, Erquinghem 8 h. 44, Armentières 8 heures 49, pour arriver à Lille à 9 h. 38.

BELGIQUE

LE NAUFRAGE DE LA « MEUSE »

Les circonstances du sinistre

Le naufrage de la « Meuse » s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi, à la hauteur du bateau-phare de Haaks, entre l'île Texel et la pointe du Helder, sur la route de Hambourg vers lequel se dirigeait le navire, venant de Bayonne, d'où il était parti le 9.

La « Meuse » était un navire en fer à une hélice jaugeant 1.200 tonnes. Il avait été construit à Belfast en 1884. Ses machines développaient 96 chevaux nominaux. Son tonnage était de 531 80/100 tonnes. Son port d'attache était Anvers. Il avait appartenu d'abord à la Corra Line. Il y a trois mois, il s'était échoué en Loire et était entré en cale sèche à Nantes. On avait renouvelé alors toutes ses tôles de quille. On avait renouvelé ses chaudières il y a deux ans.

Le « Piet Hein » est un cuirassé garde-côtes de 3.500 tonnes de la classe du « Kortenaer » et du « Evertsen » qu'on a vu à Anvers en 1902. Il file 16 nœuds, est armé de 3 canons de 21, 2 de 15, 6 de 7,5 et 8 de 3,7, développe 4.700 chevaux et est long de 86 mètres. C'est un navire récent.

On n'a pas confirmation du naufrage du « Brabo »

Nouveaux détails sur la collision

Voici des détails complets — de source hollandaise — sur les circonstances dans lesquelles s'est produite la catastrophe:

Le « Piet Hein » était sorti le soir de Nieuwediep, pour effectuer des manœuvres.

Vers minuit, un feu vert fut aperçu à grande distance à bord de ce dernier bateau. Comme, d'après les prescriptions du code de navigation, un navire dont on aperçoit le feu vert s'éloigne, le cuirassé continua sa route à la vitesse de 12 nœuds. Cependant, le feu devenait de plus en plus visible, de sorte que, à minuit 5, les hommes du « Piet Hein » eurent des inquiétudes. On donna aussitôt ordre de faire machine en arrière, mais le navire ne s'arrêta pas rapidement; son allure était trop vive. Une collision était inévitable. Elle se produisit. L'avant du cuirassé pénétra avec force dans le carène du navire inconnu, qui fut atteint à la hauteur de la dunette, en plein dans les œuvres vives. La « Meuse » resta littéralement suspendu sur l'éperon du cuirassé, mais le « Piet Hein » redoublant sa marche en arrière, parvint à se dégager. Trois minutes à peine après la collision, la « Meuse » s'enfonça dans les flots, très vite, l'arrière en haut.

Le commandant du cuirassé, qui venait d'échapper lui-même à un véritable danger, fit mettre immédiatement à l'eau trois chaloupes montées, à l'effet de sauver l'équipage du navire sombré, et il faisait diriger en même temps, pour faciliter cette opération, les feux de ses projecteurs électriques sur le théâtre de la catastrophe. Tous les marins du cuirassé se dévouèrent avec un véritable esprit de sacrifice. Contrairement à ce qu'on a dit, il n'y avait pas de brouillard; le temps était mauvais.

Les chaloupes revinrent finalement à bord avec 6 escapés, dont le capitaine Van Slembroeck, d'Ostende, qui succomba quelques instants après avoir été transporté à bord du « Piet Hein ».

Le cuirassé attendit ensuite le lever du jour et croisa sur les lieux du sinistre jusqu'à six heures du matin dans l'espoir de sauver des escapés qui se seraient cramponnés à quelque épave. Toute la nuit, il tint ses projecteurs allumés et explora la mer. Tout ce qu'on vit, c'étaient les fûts d'huile détachés du pont. Il est probable que la soudaineté de la catastrophe a noyé tous les hommes qui se trouvaient sous le pont et que seuls ceux qui étaient sur la dunette ou dans les cabines ont pu se jeter à l'eau.

Le «Piet Hein » n'a pas d'avaries. Il est rentré au port avec les cinq sauvés et le corps du capitaine qui a été transporté à l'hôpital de la marine.

Les déclarations des échapés s'accordent, paraît-il, avec ce récit; jusqu'au dernier moment l'officier commandant la « Meuse » avait cru pouvoir éviter le feu rouge du cuirassé.

Un des escapés aurait déclaré que la responsabilité de la catastrophe incombait au corps d'officiers incomplet qui se trouvait à bord du navire belge.

Les escapés, qui ont enduré des souffrances atroces — car la mer très mauvaise les balottait furieusement, — ne sont pas encore tout à fait remis de leurs émotions. Ils ne rentreront pas samedi à Anvers, comme on l'a dit.

L'armement Deppe auquel appartient la « Meuse » a envoyé un inspecteur à Nieuwediep, aux fins d'enquête. La « Meuse » est totalement perdue.

M. FRANCOTTE A MILAN. — Milan, 15 juin. — Aujourd'hui a eu lieu, en présence du ministre belge de l'industrie, M. Francotte, l'inauguration officielle de la section belge de l'Exposition. Le commissaire général de Belgique, comte Vanderburch, recevait les invités. Ce soir, le Comité de l'Exposition offre un banquet à M. Francotte.

ANVERS

EXPLOSION A L'USINE A GAZ DE LA VILLE

Dix blessés

Jeudi, dans l'après-midi, une explosion violente s'est produite dans l'un des épurateurs de l'usine à gaz. Dix ouvriers ont été atteints par des éclats de tuyaux. Quatre d'entre eux ont reçu des blessures tellement graves qu'ils ont dû être transportés en voiture à leur domicile.

VERVIERS

L'AGITATION GRÉVISTE. — Les jeunes ouvriers bâcleurs du peignage de la *Vesdre* parlementent depuis plusieurs jours aux fins d'obtenir 12 1/2 p. c. de salaire en plus.

La direction a offert 5 p. c. et les bâcleurs ont refusé et se sont mis en grève. Les ouvriers fileurs et rattacheurs ont fait cause commune avec eux en abandonnant le travail. Peu après, les bâcleurs de la *Vervitoise*, autre peignage, se mettaient en grève à leur tour.

D'autre part, la question des deux métiers agite les tissages. Les ouvriers poursuivent avec ténacité la suppression du double métier. A la fabrique Domken frères, où le conflit est arrivé à l'état aigu, les patrons ont résolu de soumettre le cas au Cercle patronal. Il en est de même pour les filatures de peignés.

Le Cercle des Filateurs (patrons), puis la Fédération Patronale, se sont réunis mercredi soir. Une mesure radicale a été prise: celle de proclamer le lock-out si les grévistes ne réintégraient les ateliers. Une heure après, les grévistes faisaient savoir qu'ils reprenaient le travail ce matin.

YPRES

LE DRAME DE DICKEBUSCH. — Arrestation

Ghysel, l'auteur des coups de revolver tirés dans la nuit de dimanche à lundi, au hameau du Crommenelet, à Dickebusch et qui ont si grièvement blessé le garçon-boucher Léon Verstracte, a été arrêté jeudi dans l'après-midi, dans l'estaminet *Au Damier*, au hameau de Saint-Eloi, à Voormezeele. Lundi après-midi, lors de la descente du Parquet sur les lieux du drame, Ghysel était absent, s'étant rendu, disait-on, à Anvers, où un de ses fils devait s'embarquer sur un navire en partance pour l'Amérique. Le parquet d'Ypres lança donc un mandat d'amener contre Ghysel. Celui-ci, d'Anvers, s'était rendu à Gand puis à Comines. De Comines, il se disposait à rentrer chez lui à pied et il était déjà arrivé à une lieue de sa maison, au hameau de Saint-Eloy, à Voormezeele, où il s'attarda dans les estaminets. Le garde-champêtre de Voormezeele, aidé par la gendarmerie d'Ypres, procéda à son arrestation. Ghysel fut conduit à Ypres où il passa la nuit au dépôt communal.

Vendredi matin, vers neuf heures, il fut amené devant le juge d'instruction et après interrogatoire fut enfermé vers midi et demi à la Maison d'arrêt. Ghysel n'avait nullement l'air affecté et plaisantait avec ses personnes qu'il rencontrait.

COURTRAI

LA TENTATIVE DE VOL DE LA RUE NEUVE. — Nous avons relaté l'émouvante arrestation effectuée dans la nuit de lundi à mardi d'un certain Constant Desmet qui avait été surpris en flagrant délit de vol de tuyaux de plomb dans les bâtiments en construction de M. Hector Steyt, fabricant et confectionneur en gros. M. Edmond Moulard, l'entrepreneur de cette construction nous prie de dire que l'inculpé était employé, non à son service, mais à celui d'un sous-traitant pour les travaux de pavement.

Nous profitons de cette occasion pour signaler la belle conduite et la bonne organisation de la police de nuit qui, grâce à ses signaux d'appel, a pu mettre rapidement la main sur le coupable.

On nous apprend que M. Hector Steyt a transmis à la police locale une gratification pécuniaire avec ses félicitations.

GAND

LE DRAME DE NEVELE

Des membres de la famille de l'abbé Dujardin, au profit desquels des assurances sur la vie ont été contractées, intentent une action en paiement des sommes assurées. Ils ont pris pour avocat M. Van Roy, fils du notaire. Ils s'appuient sur ce fait qu'il n'est pas établi que la victime se serait suicidée. Mais il est établi en tout cas que la victime a péri par immersion, et non à la suite de coups reçus.

Demandez partout le **Vieux système** marque: **'t WIT STOOPKE.** 937

DEUTSE OST-AFRIKA LICHNIE

Service Postal direct toutes les quatre semaines pour Le Cap de Bonne-Espérance, Port-Elizabeth, East-London, Durban, Delagoa-Bay, avec escale à Las Palmas.

Prochains départs de *Boulogne-sur-Mer*, pour voyageurs seulement: *SS. Herzog*, 5.000 tonneaux, 15 juin 1906; *SS. Burgmeister*, 5.900 tonneaux, 13 juillet 1906.

S'adresser pour prix du passage en 1re, 2e et 3e classes, à: *MM. Hernu, Péron* et Ce, Ltd, Boulogne-sur-Mer. 4134

TIRAGES FINANCIERS

du vendredi, 15 juin 1906

VILLE DE PARIS. — *Emprunt de 1865.* — Le numéro 564.734 gagne 150.000 fr. Le numéro 110.616 gagne 50.000 fr. Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10.000 fr.: 342, 75.185, 152.189, 462.439. Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr.: 236.397, 394.541, 446.342, 580.842, 181.951. Les dix numéros suivants gagnent chacun 2.000 fr.: 34.768, 96.17, 119.356, 121.236, 126.459, 269.944, 344.544, 448.123, 541.464, 576.717.

OBLIGATIONS DE SUEZ. — Le numéro 179.939 gagne 150.000 fr. Les numéros 66.397 et 254.441 gagnent chacun 25.000 fr. Les numéros 209.047 et 225.715 gagnent chacun 5.000 francs.

Les vingt numéros suivants gagnent chacun 2,000 fr.:

289.321	123.369	98.112	311.622	56.998	24.326
182.692	206.790	33.217	62.779	98.267	210.738
16.998	507.054	239.192	58.326	157.429	282.397
210.660	173.874.				

BONS A LOTS DU CANAL DE PANAMA. — Le numéro 1.383.606 gagne 250.000 francs. — Le numéro 1.185.493 gagne 100.000 francs. — Les deux numéros: 1.658.813 et 726.215 gagnent 10.000 francs. — Les deux numéros: 237.684 et 696.886 gagnent 5.000 francs. — Les cinq numéros: 438.117 — 1.759.260 — 140.293 — 1.827.370 et 506.043 gagnent 2.000 francs. — Cinquante autres numéros gagnent 1.000 francs.

BONS DE LA PRESSE

Le numéro 67.122 gagne 10,000 francs. — Le numéro 131.464 gagne 1,000 francs. — Les huit numéros suivants gagnent chacun 600 francs: 323.392, 253.532, 364.094, 205.217, 360.216, 363.892, 115.504, 293.433.

Les trente numéros suivants gagnent chacun 200 fr.:

452.317	358.760	339.593	382.048	168.164	999
358.101	370.432	414.464	5.629	430.706	462.156
414.455	354.371	133.916	422.965	227.079	235.168
27.590	229.453	472.335	48.299	40.274	107.196
180.318	12.407	190.656	131.744	9.218	343.567

A LOUER

ATELIER POUR TISSAGE MÉCANIQUE

OU AUTRE INDUSTRIE

Il y aurait à volonté de la force motrice, du chauffage, de l'éclairage, et de l'eau. Centre de la Ville. S'adresser à M. Emile Degrave, usine du Coq-Français, rue du Tilleul, Roubaix. 1014

LA VIE SPORTIVE

Courses à Enghien

du vendredi, 15 juin

Enghien, 15 juin. — (*Par dépêche.*) — Le temps couvert n'avait pas empêché les fervents de bon sport de se rendre sur l'hippodrome d'Enghien. Le programme promettait beaucoup et les débuts des trois ans sur les obstacles s'annonçaient bien; ils ont d'ailleurs été très satisfaisants. La pluie tombée dans la matinée avait rendu au terrain toute son élasticité. Voici les résultats:

Prix du Quercy (course de haies, à vendre aux ench